

Evolution de la situation sociale et de la Protection sociale en Belgique 2016 : **Augmentation des divergences**

Analyse de la situation sociale en Belgique et des évolutions par rapport aux objectifs et priorités du Programme National de Réforme

Synthèse



Juin 2016

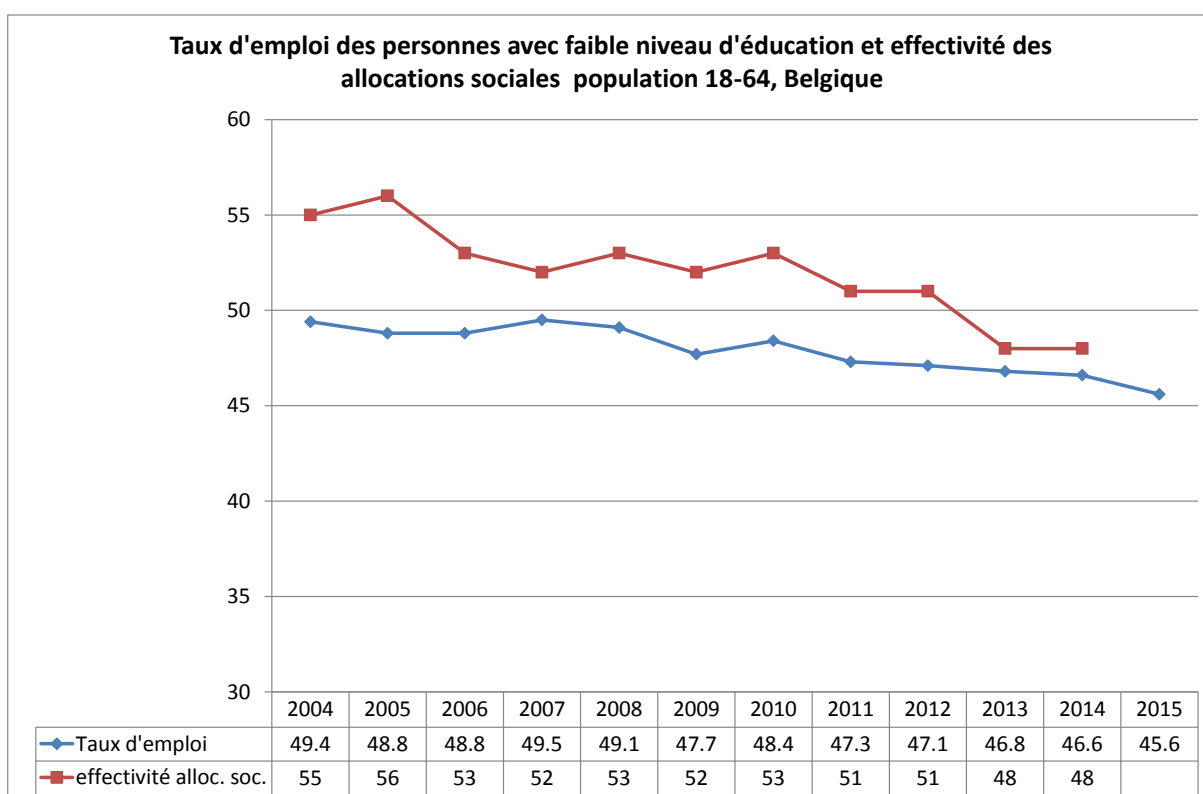
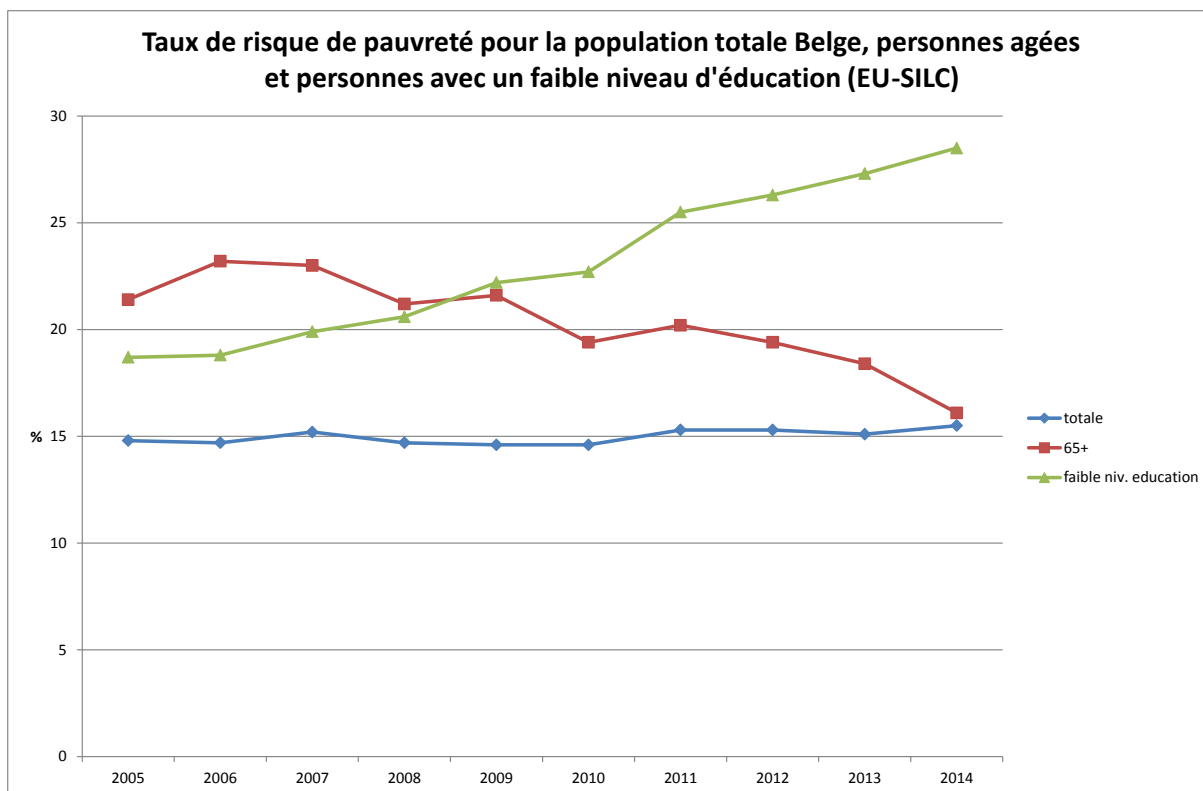
Evolution de la situation sociale et de la Protection sociale en Belgique 2016 : Augmentation des divergences

**Analyse de la situation sociale en Belgique et des évolutions par rapport aux
objectifs et priorités du Programme National de Réforme**

MESSAGES CLÉS, RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Messages clés de l'analyse des indicateurs sociaux européens :

- Cette analyse confirme nos analyses précédentes qui mettaient en avant une grande stabilité en Belgique des indicateurs sociaux pour l'ensemble de la population, mais des tendances divergentes pour différentes catégories de celle-ci. En particulier, l'analyse confirme le contraste, d'une part entre la baisse du risque de pauvreté pour les personnes âgées (+ de 65 ans) et, d'autre part, la forte hausse du risque de pauvreté pour les personnes d'âge actif avec un faible niveau d'éducation.
- La baisse du risque de pauvreté parmi les personnes âgées est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes. Cette plus forte baisse peut être attribuée aux (récentes) augmentations des pensions les plus basses. Cependant, le niveau des pensions, et des revenus en général, des personnes âgées est resté relativement stable, comparativement aux classes d'âge plus jeunes.
- La hausse du risque de pauvreté au sein de la population active est située exclusivement parmi les catégories sociales déjà plus faibles : les personnes peu qualifiées, les personnes vivant dans un ménage avec une intensité de travail très faible et les locataires.
- Le taux d'emploi pour les personnes à faible niveau d'éducation continue à diminuer selon les chiffres de la dernière enquête LFS annuelle. Simultanément à cette baisse substantielle, constante au cours des dernières années, l'adéquation des transferts sociaux diminue également pour la population d'âge actif. Il s'agit là de 2 causes structurelles profondes expliquant l'augmentation de la pauvreté au sein de la population active. Ces deux causes sont liées à une polarisation croissante du marché de l'emploi (rendant l'accès de plus en plus difficile pour les groupes les plus faibles).
- Notre analyse montre également une hausse au cours des 3 dernières années des reports de soins de santé (mesurés par l'indicateur "unmet need"), tant au niveau des soins médicaux que dentaires, parmi les ménages avec les revenus les plus bas (le 1^{er} quintile). Bien qu'en raison d'une taille d'échantillon assez petite, cette observation doit être interprétée avec prudence (et méritera d'être monitorée durant les prochaines années), cela semble indiquer une possible hausse des problèmes liés à l'accessibilité des soins de santé en Belgique.
- Il est également à remarquer que si la pauvreté infantile est restée relativement stable en Belgique ces dernières années, elle reste supérieure à celle calculée sur l'ensemble de la population. Par ailleurs, la Belgique obtient des scores inférieurs à la moyenne sur plusieurs dimensions liées au bien-être des enfants selon des études de l'OCDE et de l'UNICEF.
- Enfin, de façon générale, l'analyse des indicateurs sociaux européens couplée avec les constats de récentes études, semble indiquer une croissance des inégalités (en moyenne plus forte que dans les autres pays européens) en Belgique dans un certain nombre de domaines (pauvreté, emploi, accès aux soins de santé, éducation, bien-être et santé des enfants, position des personnes d'origine étrangère), de même qu'un clivage sociogéographique croissant entre les différentes Régions du pays (voire entre quartiers au sein des villes). Ces constats justifient une attention particulière à la situation sociale et à la cohésion sociale, malgré l'apparente stabilité globale des indicateurs sociaux et l'évolution positive pour les personnes âgées.



Note : efficacité des prestations sociales = réduction de la pauvreté grâce aux transferts de prestations sociale (en % de la pauvreté « avant transfert »)

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Ce rapport complète notre mise à jour de l'analyse de l'évolution du risque de pauvreté basée sur les données de l'enquête EUSILC 2014 (vu que les données de l'enquête 2015 ne sont pas encore disponibles à ce jour) réalisée l'automne dernier¹. Les ajouts de cette étude se basent, d'une part, sur les nouveaux chiffres de l'enquête « Force de travail » (LFS) 2015 et d'autre part, sur une série de récentes études venant compléter notre analyse des indicateurs sociaux européens. Le but principal de ce rapport est de contextualiser et soutenir le monitoring de l'objectif de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale inscrit dans la stratégie européenne 2020, notamment dans le cadre du Programme National de Réformes (PNR)

Dans l'ensemble, les indicateurs sociaux montrent une situation sociale globale plutôt stable ces dernières années en Belgique. Le taux d'emploi reste quasi constant à 67,2%. De même, le chômage reste stable autour des 8,5%. Tant le revenu disponible brut des ménages que le revenu médian équivalent des ménages sont restés également stables et il en va de même pour les inégalités de revenus.

En ce qui concerne la pauvreté et l'exclusion sociale, il y a un quasi statut quo depuis le lancement de la stratégie européenne 2020, les petites fluctuations observées d'années en années n'étant pas statistiquement significatives. Cela signifie que la tendance ne va pas vers une réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale telle qu'inscrit dans la stratégie européenne 2020.

Derrière cette stabilité générale, se cachent des tendances divergentes pour différentes catégories de la population. Le risque de pauvreté a diminué pour les personnes âgées mais cette évolution positive est contrebalancée au sein de la population active par une augmentation substantielle du risque de pauvreté pour les personnes à faible niveau d'éducation.

Le risque de pauvreté pour les personnes âgées (+ de 65 ans) est passé de 23% en 2006 à 16% en 2014, ce qui représente un niveau historiquement bas pour cette catégorie (le taux étant désormais seulement juste au-dessus du taux pour l'ensemble de la population). Du fait que le revenu médian des personnes âgées soit resté stable en comparaison avec le revenu médian de la population active, et que les pensions moyennes soient également restées stables en comparaison avec le revenu moyen sur le marché du travail, on peut déduire que la baisse de la pauvreté parmi les personnes âgées est principalement due à l'augmentation des pensions les plus basses. Ce constat semble se confirmer par l'adéquation croissante de la protection sociale des personnes âgées et le fait que la baisse du taux de pauvreté soit plus prononcée chez les femmes âgées (que chez les hommes). Nonobstant cette évolution positive, il y a lieu de rappeler qu'il reste néanmoins une importante pauvreté au sein de la population âgée.

Par ailleurs, le Comité d'étude sur le vieillissement montre que la soutenabilité des pensions s'est améliorée (comparativement aux chiffres précédents) grâce à la fois aux mesures gouvernementales et à des changements méthodologiques dans le calcul des projections.

¹ Federal Public Service Social Security (2015), Evolution de la situation sociale en Belgique. Actualisation sur base des données de l'enquête EU-SILC 2014

Les tendances au sein de la population active sont plus préoccupantes. Le constat majeur est la croissance des divergences significatives entre les catégories les plus faibles et le reste de la population active. L'augmentation du risque de pauvreté parmi les personnes avec un faible niveau d'éducation (passant de 19% en 2005 à 28% en 2014) est un élément clé de ce problème. Les causes principales de cette évolution sont (1) la détérioration de l'accès sur le marché du travail (segmentation du marché) et (2) la diminution de l'adéquation des prestations sociales. Ce constat, basé sur les indicateurs sociaux européens, est confirmé par des études nationales. Celles-ci indiquent :

- Une diminution de l'adéquation des prestations sociales due à l'augmentation de la dégressivité des indemnités de chômage (Van Lancker et al. 2015) et au fait que certaines prestations sociales ne sont plus adaptées à l'évolution des prix des biens de première nécessité.
- Une inégalité (croissante) de l'accès au marché du travail :
 - o Polarisation du travail entre les ménages "insiders" et « outsiders » (Vandenbroucke and Colruy, 2015)
 - o Un important écart (en comparaison avec la moyenne européenne) entre les personnes issues de l'immigration et le reste de la population active (SPF Emploi et Centre pour l'égalité des chances, 2015)
 - o Des différences croissantes selon le niveau d'éducation dans les taux de sortie du chômage des personnes ayant quitté l'enseignement (Bureau fédéral du plan, 2015)

Les données de l'enquête "Force de Travail" (LFS) indiquent une baisse constante des taux d'emploi pour les personnes à faible niveau d'éducation. Cette tendance continue en 2015 selon les dernières données de la LFS. Alors que le taux d'emploi pour l'ensemble de la population s'élève à 67,5% le taux d'emploi des personnes à faible niveau d'éducation n'est que de 45% en 2015 (contre 49% en 2007). Cette tendance est particulièrement préoccupante dans la mesure où c'est pour cette catégorie que l'écart par rapport à la moyenne européenne était déjà le plus important. Il est en outre important de remarquer que cette tendance se produit simultanément avec la baisse de l'adéquation des allocations sociales pour la population active. Bien que d'autres facteurs puissent intervenir dans cette relation, on peut considérer que ces 2 tendances simultanées sont un problème structurel lié à la productivité des travailleurs faiblement éduqués.

Bien que les compétences en matière de politiques sociales soient dispersées entre différents niveaux de pouvoir en Belgique, il est intéressant de noter que ces tendances sont observées tant en Flandre qu'en Wallonie même si de grandes différences existent entre les Régions en matière de pauvreté et d'emploi. Par ailleurs, une récente étude indique également qu'il existe de grandes différences géo-spatiales au sein des grandes villes entre les quartiers, avec notamment une forme de ségrégation se traduisant d'un côté par une accumulation de caractéristiques négatives dans les quartiers défavorisés et d'un autre côté par une évolution « normale » dans d'autres quartiers qui ne sont pas affectés par une telle dynamique sociodémographique.

Comme mentionné dans nos précédentes analyses, on observe aussi de grandes différences dans l'évolution de la pauvreté entre "propriétaires" et "locataires", avec une hausse du risque de pauvreté exclusivement située parmi les locataires.

Le rapport belge de performance du système de santé 2015 présente un bilan mitigé. Une part relativement importante de la population est en bonne santé et le niveau de satisfaction à l'égard du système est assez élevé. Les indicateurs de « qualité » en matière de santé sont pour la plupart situés autour de la moyenne européenne (EU15) avec quelques indicateurs atteignant de meilleurs scores et d'autres de moins bons. Les soins préventifs n'atteignent pas toujours les objectifs internationaux et certains indicateurs en matière de promotion de la santé et de style de vie présentent des résultats décevants. Certains indicateurs en matière de santé mentale sont même assez alarmants (les taux de suicides restent par exemple élevés). L'enquête EU-SILC 2014 montre en outre une hausse marquée du nombre de personnes dans le 1^{er} quintile de revenu reportant des soins médicaux ou dentaires (indicateur « unmet need »). Cela pourrait indiquer des problèmes croissants en matière d'accessibilité des soins de santé. Ce constat méritera assurément d'être suivi de près lorsque les nouvelles données seront disponibles.

Même si les données EU-SILC ne montrent pas de tendance claire sur la période 2004-2014 en la matière, le risque de pauvreté pour les enfants reste clairement supérieur au risque de pauvreté de l'ensemble de la population. Des études témoignent d'inégalités relativement grandes entre enfants en Belgique dans divers domaines. Les études PISA montrent que les hautes performances générales en Belgique en matière d'éducation n'empêchent pas de grandes inégalités dans les résultats scolaires (cfr. PISA 2012). Une étude récente de l'UNICEF confirme cela en insistant sur le fait que la différence entre les scores obtenus au test PISA par les élèves de la médiane et les élèves du 10^e percentile est significativement plus grande que dans la moyenne des pays de l'OCDE (UNICEF 2016).

De plus, ce même rapport de l'UNICEF sur "l'équité des enfants" montre :

- Une position à mi classement de la Belgique en terme d'inégalité de revenu des enfants (mesuré comme l'écart de revenu relatif entre le revenu d'un ménage avec enfant au 10^e percentile et celui à la médiane de distribution de revenus)
- Des inégalités de santé dans la moyenne européenne (mais croissantes) en Belgique
- Des inégalités supérieures à la moyenne européenne (et croissantes) en Belgique en matière de satisfaction dans la vie.

En conclusion, cette analyse offre des enseignements additionnels sur l'évolution de la situation sociale en Belgique.

Premièrement, la poursuite de la tendance à la baisse du taux d'emploi parmi les personnes à faible niveau d'éducation, confirmée par les nouvelles données de l'enquête « Force de travail » 2015, est un enseignement important. Cette diminution dans le taux d'emploi est désormais d'ampleur et, bien que les prochaines données de l'enquête EU-SILC devront le confirmer, on peut s'attendre à ce que cela impacte négativement, entre autre, les indicateurs de divergences (notamment liés aux revenus) entre les différentes catégories sociales de la population active. Le fait que cette baisse du taux d'emploi des personnes à faible niveau d'éducation s'observe tant au niveau national qu'en Flandre et en Wallonie, et le fait que cette diminution se produit simultanément avec une baisse de

l'adéquation des allocations de protection sociale pour la population d'âge active, démontre le caractère profondément structurel du problème.

Deuxièmement, les examens complémentaires des indicateurs sociaux européens, ainsi que les autres études référencées dans notre analyse, soutiennent les constats précédents sur les divergences croissantes au sein de la population active et semblent même indiquer des problèmes sociaux plus larges. En prenant cette vue plus complète (les indicateurs sociaux européens + des analyses nationales), on a davantage l'impression qu'il y a des inégalités croissantes au sein de la population active et chez les enfants (alors que les inégalités de revenus sur l'ensemble de la population restent relativement faibles). Par ailleurs, que ce soit en termes de pauvreté, d'emploi, d'accès aux soins de santé, d'éducation ou de santé des enfants, on observe des positions clairement plus faibles pour les personnes issues de l'immigration. De plus, il apparaît qu'il y a de fortes divergences socio-spatiales entre régions ainsi qu'entre quartiers dans les grandes villes. L'accumulation de ces évolutions négatives pour certaines catégories sociales déjà fragilisées (comme les personnes à faibles niveaux d'éducation et les locataires), combinée aux fortes divergences socio-spatiales dans les grandes villes, représente un défi majeur pour le maintien à l'avenir de la cohésion sociale en Belgique ².

Au vu de tous ces constats, il devient de plus en plus difficile de s'attendre à une évolution permettant d'atteindre l'objectif européen 2020 de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et ce malgré l'évolution positive liée à la baisse du risque de pauvreté parmi les personnes âgées.

² Ces constats ont également été mis en avant par le Bureau fédéral du Plan (BFP) dans le cadre de ses travaux sur les indicateurs complémentaires du PIB, le BFP qualifiant d'« inquiétante » l'évolution de la situation sociale ? (Bureau fédéral du Plan, 2016)



Service public fédéral
Sécurité sociale

© 2016

SPF Sécurité sociale / DG Appui stratégique

Centre administratif Botanique

Finance Tower

Boulevard du Botanique 50

1000 Bruxelles

www.socialsecurity.fgov.be

dg-strat@minsoc.fed.be

Papier : D/2016/10.770/25

Online : D/2016/10.770/26

Editeur responsable : Tom Auwers